



**UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**

Service technique

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION
DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AMONT**

Restauration de la continuité écologique sur le ru du Lerzy à La Capelle

Tranche 1

Compte-rendu de la réunion de chantier n°3 23 Décembre 2014

• Lieu :	Sur le chantier – rue du moulin à 10h00
-----------------	---

• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise amont (SIABOA)	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	Mascitti Nino SA

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
PREDHOMME Raymond	Président du syndicat (SIABOA)	✓		
MERESSE Guy	Maire de La Capelle	✓		
PRUSSE Marie Madeleine	Déléguée syndicat – commune de La Capelle	✓		
TIMMERMANS Bob	Propriétaire riverain	✓		
FAUVEL Maxime	Union des syndicats d'aménagement	✓		
DUDIN José	Technicien SIABOA			✓
STEPHAN Grégory	Communauté de communes de la Thiérache du Centre (CCTC)	✓		
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti	✓		
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
HOUDAYER Olivier	Entente Oise-Aisne			✓

Les travaux de restauration de la continuité écologique sur le ru du Lerzy à La Capelle – tranches 1 et 2 – ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti Nino SA – (siège : Villers Cotterêts / 02.)

- **AVANCEMENT DES TRAVAUX :**

- Les extrémités amont et aval du dalot ont été calées et stabilisées avec des enrochements.
- Les berges retravaillées ont été adoucies comme demandé lors de la précédente réunion.
- L'ancien busage a été évacué.



Dalot vue amont



Dalot vue aval

- Les exutoires des deux réseaux (station et pluvial) ont été réaménagés



Exutoire réseau pluvial



Réseau STEP rallongé

Le coffrage avec les plaques béton au niveau du pluvial devra être renforcé avec des fers I, et ensuite habillé d'un tunage bois réalisé avec des pieux pour assurer l'esthétique de l'ouvrage.

- L'entreprise a réalisé une dalle de répartition de 15 cm sur le dalot et des murets de part et d'autre pour délimiter l'emprise du chemin.
- Elle termine actuellement la mise en place du GNTB.



Mise en place du tout venant sur le dalot

REMARQUES, OBSERVATIONS ET TRAVAUX RESTANTS :

- Avant interruption du chantier l'entreprise réalisera :
 - ✓ La remise en place de la clôture au niveau de la pâture
 - ✓ La fin de la mise en place du GNTB
 - ✓ La remise en état de la partie amont du chemin (nettoyage et stabilisation)
 - ✓ Mise en sécurité de l'ouvrage via signalisation des abords
 - ✓ Nettoyage des emprises et de **l'ensemble des voiries** utilisées (abords de la STEP)
 - ✓ Habillage bois de l'extrémité gauche aval (si possible sinon reprise au printemps)
- Au printemps :
 - ✓ Talutage des berges en aval
 - ✓ Ensemencement des berges et emprises
 - ✓ Microseuils et recharge granulométrique en aval (si nécessaire)
- Comme convenu avec M. TIMMERMANS, la terre terrassée pour créer un accès de l'autre côté de la propriété ne sera pas évacuée mais laissée à sa disposition.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - M. MASCITTI Dominique – entreprise Mascitti Nino SA 06.12.43.28.43
 - M. FAUVEL Maxime – Union des syndicats 03.23.20.36.74
 - M. DUDIN José – Syndicat de l'Oise amont 03.23.97.90.24

• LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION :

Il n'est pas prévu de prochaine réunion pour le moment, une visite sera effectuée au démarrage de la seconde tranche. La date sera communiquée ultérieurement à l'ensemble des participants.

Le service technique,